

ELECTIONS MUNICIPALES DES 9 et 16 MARS 2008

# TOUS ENSEMBLE et UNIS

## Section Utelle

- Alain FARAUT (Maire sortant)
- André MALAUSSENA  
(Conseiller Municipal sortant)
- Roger FORET (2<sup>ème</sup> Adjoint sortant)

## Section Le Figaret d'Utelle

- José FRUCTUEUX (1<sup>er</sup> Adjoint sortant)
- Louis PASSERON  
(Conseiller Municipal sortant)
- Alexandre GALEOTTI



**Commune d'Utelle**

## Section Le Cros d'Utelle – Le Chaudan

- Hélène ERDN
- Yves CHIARALUCE
- Marc REVELLO

## Section St Jean la Rivière

- Claude MAIFFREDI
- Jean Claude MARCOUD

# POUR BATIR L'AVENIR

NE PANACHEZ PAS - VOTEZ POUR NOS LISTES ENTIERES - LA COMMUNE A BESOIN DE CETTE UNITE

NOUS NE FERONS PAS DE PORTE A PORTE SYSTEMATIQUE CAR VOUS NOUS CONNAISSEZ,  
MAIS NOUS SOMMES à VOTRE DISPOSITION POUR VOUS RENCONTRER à VOTRE CONVENANCE.

En 2002 vous avez investi pour une longue période en faisant confiance à une équipe nouvelle, inexpérimentée qui atteint maintenant sa plénitude.

Nous réélire c'est récolter les fruits de cet investissement en nous laissant mettre en application l'expérience que nous avons accumulée et en nous permettant de finaliser les projets, qu'avec vous et pour vous, nous avons initiés et préparés.

Faire un autre choix, c'est repartir à zéro et perdre plusieurs années.

### **Avec nous, Tous Ensemble et Unis, Vous serez TEMOIN de votre PASSE.**

- Les monuments aux Morts de la Commune seront rénovés et mis en valeur.
- Les églises d'Utelle, du Figaret d'Utelle et du Chaudan seront rénovées.
- Les façades du Sanctuaire de La Madone seront refaites.
- L'horloge de l'ancienne école du Figaret sera remise en marche.
- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui va débiter à l'échelle des sept communes de la Vésubie, et apportera des subventions à ceux qui souhaitent améliorer leurs habitations, sera soutenue et bénéficiera d'aides financières communales.
- L'étude sur la rénovation ou l'installation d'un moulin à huile communal sera instruite.
- L'ancien four coopératif d'Utelle que nous avons intégré dans le Patrimoine Communal sera rénové, réhabilité et utilisable.
- L'ancienne prison sera rénovée et intégrée au parcours de visite du village.
- Les terrains et bâtiments des Granges de la Brasque entreront dans le Patrimoine Communal. La Vacherie sera rénovée.
- La Route de Paganino dal Pozzo, plus importante trace archéologique de La Vésubie, sera sauvegardée puis réhabilitée.

### **Avec nous, Tous Ensemble et Unis, Vous serez ACTEUR de votre PRESENT.**

- Nous poursuivons notre partenariat constructif avec les enseignants et parents d'élèves de notre école communale afin de maintenir le confort de nos enfants et la gratuité de la scolarité en primaire. Le ramassage scolaire sera généralisé.
- L'affectation et la répartition des employés communaux seront revues, le temps d'ouverture de La Mairie sera augmenté, le bâtiment sera restructuré et rénové.
- Le réseau d'eau potable sera adapté aux populations existantes en prenant en compte les évolutions prévisibles. Les bassins de stockage seront agrandis pour prendre en compte les nouveaux besoins. La Régie Communale sera conservée.
- L'Echo des Etoiles vous sera adressé deux fois par an et vous pourrez toujours vous y exprimer.
- La voie de désenclavement du quartier Paradis au Figaret sera réalisée.
- Le pont d'accès à La Villette sera reconstruit.
- Le Stade sera aménagé à Utelle, sur le terrain que nous avons acheté. Un terrain de boules et un local pour les jeunes seront construits à proximité.
- La Salle des Fêtes du Figaret sera construite sur le terrain que nous avons acheté.
- La salle des Fêtes de Saint Jean la Rivière sera rénovée.
- Le portage des repas à domicile sera proposé aux personnes âgées.
- L'installation de commerces de proximité sera soutenue, comme actuellement pour les épiceries, par la mise à disposition de locaux communaux ou par le subventionnement des volontaires.
- Les Agences Postales Communales seront développées afin d'améliorer et étendre les services de proximité que nous pourrions vous proposer.
- L'Office du Tourisme (ou Syndicat d'Initiative) sera formalisé.
- La signalétique valléenne sera étendue à tous nos hameaux.
- Les Nuits Théâtrales de la Commune d'Utelle seront reconduites.
- Les Associations qui rassemblent, animent, développent, bénéficieront, comme maintenant de nos aides et de notre soutien.
- Les bâtiments que nous avons intégrés dans le patrimoine communal à Utelle et Saint Jean la Rivière et d'autres, comme au Chaudan qui seront récupérés, seront aménagés en locaux communaux et logements.

### **Avec nous, Tous Ensemble et Unis, Vous serez AUTEUR de votre FUTUR.**

- Les réunions publiques annuelles seront maintenues et vos propositions seront prises en compte.
- Vous serez consultés sur votre vision de l'intercommunalité profitable à notre Commune.
- Les aménagements nécessaires à la réduction de la vitesse à 30 Km/H dans la traversée de toutes les zones urbanisées de la commune seront réalisés.
- Les installations d'éclairage public seront étendues et modernisées.
- Des parkings seront créés dans toutes les zones urbanisées qui en sont dépourvues, ceux qui existent seront réaménagés.
- Les cimetières de la Commune seront agrandis selon les demandes, ceux du Figaret et de St Jean le seront sans délais.
- Les installations d'assainissement seront rénovées quand elles sont existantes et créées quand elles sont absentes selon les préconisations du zonage d'assainissement qui est en cours d'élaboration.
- L'enfouissement des réseaux sera étudié avec les concessionnaires (EDF, France Télécom).
- Toutes les rues et voies de la Commune recevront un nom et seront numérotées.
- La place et les rues d'Utelle resteront piétonnes et seront rénovées.

**LES TAUX COMMUNAUX D'IMPOTS DIRECTS, QUE NOUS AVONS BAISSÉ DE 12 % EN 2003, SERONT MAINTENUS A LEUR VALEUR ACTUELLE.**